Fédération Française de Voile – Ligue Occitanie
CLUB DE VOILE DE THOUX SAINT-CRICQ
Siège social : En Lannes 32430 Thoux
Agrément ministériel Jeunesse et Sports n° 32 S 59 – Agrément FFV 24 32002 – N° Siret 442 367 173 00014

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - CVTSC

(Version du 05/04/2026)

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des ventes réalisées via la plateforme de réservation en ligne du Club de Voile de Thoux Saint-Cricq, accessible depuis son site internet.

Elles concernent les prestations suivantes :

- stages et cours particuliers de sports nautiques et à voile
- locations de matériel
- adhésions au club
- vente de produits (merchandising)

Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Article 2 – Identification du vendeur

Club de Voile de Thoux Saint-Cricq
Lieu dit En Lannes, 32430 Thoux, France
N°SIRET : 44236717300014
cvthoux@gmail.com
0669326090

Agrément ministériel Jeunesse et Sports n°32 S59
Agrément FFV n°124 32002

Article 3 – Produits et prestations

Les caractéristiques essentielles des prestations et produits sont décrites sur le site.

Les photos et visuels sont non contractuels.

Le club se réserve le droit d'adapter certaines prestations en fonction :

- des conditions météo
- du niveau et/ou du nombre de participants
- des contraintes de sécurité

Article 4 – Commande

La commande est validée après :

1. sélection des prestations/produits
2. saisie des informations
3. validation du panier
4. paiement

Une confirmation est envoyée par email.

Le club se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande en cas de litige antérieur, de défaut de paiement, et/ou de non-conformité de la réservation aux conditions requises pour la pratique de l'activité.

La validation de la commande vaut acceptation des présentes CGV ainsi que du règlement intérieur du club.

Article 5 – Prix

Les prix sont indiqués en euros TTC.

Le prix applicable est celui affiché au moment de la commande.

Le paiement est exigible immédiatement.

Article 6 – Paiement

Le règlement s'effectue en ligne par carte bancaire via la solution sécurisée **Monetico Retail**.

La transaction est sécurisée (cryptage SSL).

Le club ne stocke pas les données bancaires.

Article 7 – Conditions spécifiques par activité

7.1 Stages et cours particuliers

- Les participants doivent respecter les consignes de sécurité.
- Le club se réserve le droit de refuser un participant si son niveau ou son comportement compromet la sécurité.

- Les mineurs doivent être inscrits par un représentant légal.
- Chaque participant doit être titulaire d'une Licence FFV valide ou d'un Passeport Voile en cours de validité. Lors de la réservation, le client s'engage à sélectionner les options correspondantes pour chaque participant concerné. En cas d'absence de Licence ou de Passeport Voile valide non souscrit lors de la réservation, celle-ci pourra être considérée comme non conforme et annulée par le club.

Annulation :

- Annulation par le client :
    - +7 jours avant : remboursement possible
    - -7 jours : pas de remboursement (sauf cas exceptionnel)
- Annulation par le club (météo / sécurité / nombre de participants) :
    - report ou remboursement

7.2 Locations

- Le matériel est sous la responsabilité du locataire pendant toute la durée de location.
- Une pièce d'identité peut être demandée.

Caution : Une caution pourra être demandée pour certains équipements (notamment wingfoil). Elle sera restituée après vérification du matériel.

Dégradations : Toute casse ou perte pourra être facturée.

7.3 Adhésions

L'adhésion au club permet d'accéder aux avantages réservés aux membres du club, notamment :

- tarifs préférentiels sur les stages et activités
- prêt de matériel selon conditions définies par le club
- accès au lac et aux installations (mise à l'eau, vestiaires, club house, etc.)
- avantages auprès des partenaires du club

Chaque adhésion est accompagnée d'une licence fédérale FFV, obligatoire pour :

- naviguer en autonomie
- participer aux activités encadrées
- participer aux compétitions
- prendre part à la vie associative (rejoindre le comité directeur, droit de vote aux assemblées générales, etc)

Dans le cadre des adhésions famille, des licences FFV supplémentaires (jeune ou adulte) peuvent être souscrites en complément pour les membres additionnels.

Le client est responsable de la conformité des informations fournies lors de la souscription. Toute erreur ou omission dans le choix de la licence pourra entraîner une régularisation ou une

annulation de l'adhésion. Les adhésions et licences ne sont ni remboursables ni cessibles après validation.

7.4 Produits (merchandising)

- Les produits de merchandising (t-shirts, casquette, lycras, etc) sont à retirer directement au club. Aucune livraison n'est proposée.
- Le client est informé via le WhatsApp du Club ainsi que par mail lorsque le produit est disponible.

Article 8 – Droit de rétractation

Conformément à la législation :

- **Prestations de loisirs à date fixe (stages, cours)** : pas de droit de rétractation
- **Produits (merchandising)** : délai de 14 jours, sauf si produit personnalisé ou utilisé

Article 9 – Règlement intérieur et règles de navigation

Toute personne participant à une activité, utilisant du matériel du club ou accédant au plan d'eau dans le cadre des services proposés par le Club de Voile de Thoux Saint-Cricq, s'engage à respecter le règlement intérieur du Club de Voile de Thoux Saint-Cricq, ainsi que les règles de navigation en vigueur.

Le règlement intérieur est consultable à l'adresse suivante :
https://cvthouxstcricq.fr/wp-content/uploads/2026/03/CVTSC_Reglement_Interieur_2025.pdf

Il précise notamment :

- les conditions d'accès au plan d'eau et aux installations
- les règles de navigation et de sécurité applicables sur le lac
- les conditions d'utilisation du matériel du club
- les droits et obligations des adhérents et usagers

Conformément au règlement intérieur, l'accès aux activités, à la navigation ou au matériel peut être refusé ou interrompu à toute personne ne respectant pas ces dispositions.

Le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner des mesures pouvant aller jusqu'à l'exclusion des activités ou du club, sans qu'aucun remboursement ne puisse être exigé.

Article 10 – Responsabilité

Le client reconnaît pratiquer les activités nautiques sous sa responsabilité.

Le club ne pourra être tenu responsable :

- en cas de mauvaise utilisation du matériel
- en cas de non-respect des consignes
- en cas de conditions météo imprévisibles

Article 11 – Assurance

Le club est assuré en responsabilité civile.

Il est recommandé aux participants d'avoir une assurance individuelle (notamment via la licence FFV).

Article 12 – Données personnelles

Les données collectées sont utilisées uniquement pour :

- la gestion des réservations
- la relation client

Conformément au RGPD, le client dispose d'un droit d'accès, modification et suppression.

Contact : cvthoux@gmail.com

Article 13 – Loi applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité.

Article 14 – Modification des CGV

Le club se réserve le droit de modifier les CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur au moment de la commande.